



Refus visa pour absence intention matrimoniale

Par **Zaza42430**, le **25/10/2019** à **15:59**

Je me suis mariée le 13/03/2018 au Liban et on viens de refuser le visa pour mon mari au bout de 6mois d'attente pour absence d'inten Matrimoniale merci de me dire ce que je dois faire

[quote]

les CGU du site indiquent que ls messages doivent comporter des formules de politesse !!!

[/quote]

Par **Visiteur**, le **25/10/2019** à **18:01**

[quote]

les CGU du site indiquent que les messages doivent comporter des formules de politesse !!!

[/quote]

Par **youris**, le **25/10/2019** à **18:05**

bonjour,

votre mari doit saisir recours en premier lieu auprès de la Commission de recours contre les décisions de refus de visa d'entrée en France qui siège à Nantes.

En parallèle de la saisine de la Commission,votre mari peut former un recours hiérarchique devant le ministère des Affaires étrangères ou un recours gracieux auprès du Consulat visant à obtenir la délivrance du visa.

si nécessaire, il faudra faire un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Nantes.

voir ce lien: <https://www.village-justice.com/articles/recours-refus-devisa,25761.html>

le consulat doit avoir ses raisons pour donner un tel motif, par exemple, le fait que ce mariage n'a pour but que de fournir un titre de séjour à votre mari, c'est le cas s'il existe une grande différence d'âge entre les époux.

salutations